Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1641

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

L'eau sous pression à l'OMC

La menace d'une marchandisation de l'eau, avec celle de l'enseignement, mobilise les altermondialistes hostiles aux négociations de l'Accord général sur les services (AGCS). La Suisse s'est d'emblée retirée du débat. Et laisse les pays de la sécheresse face à leurs problèmes.

La distribution et le traitement de l'eau figurent à l'ordre du jour des négociations sur la libéralisation mondiale des services. Cette constatation sonne étrangement en Suisse. L'eau appartient aux communes et sa distribution est considérée comme un service public par excellence. Il en va tout autrement chez les grands voisins qui nous entourent. En France, comme en Allemagne, de puissantes entreprises se sont spécialisées dans la distribution de l'eau. Elles ambitionnent d'exporter plus largement leur savoir-faire et leurs affaires à la faveur de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services). L'Union européenne a relayé les intérêts de ses multinationales. Elle a demandé à la Suisse d'ouvrir la distribution de l'eau à la concurrence étrangère. Berne a refusé pour d'évidentes raisons. Parce qu'aucune entreprise privée suisse n'ambitionne de conquérir une part du marché de l'eau, parce que le système helvétique fonctionne et que l'on voit mal quels seraient les avantages d'une mise en concurrence de ce service et, surtout, parce que les communes se sentiraient menacées dans leur patrimoine.

Le Conseil fédéral a pris l'engagement public de ne pas négocier sur l'eau. A moins de considérer que les hommes politiques sont «tous pourris», nous devons prendre acte. D'aucuns craignent que le Conseil fédéral sera contraint de changer d'avis sous la pression de l'Union européenne. On peut toujours se faire peur. Mais l'objet n'est pas prioritaire pour Bruxelles et les négociateurs suisses ne sont pas nés de la dernière pluie. Ils sont d'ailleurs étroitement contrôlés de l'intérieur par les communes et leurs multiples relais politiques ou, en dernier recours, par la voie référendaire.

La Suisse s'extrait donc de la gestion mondiale de l'eau. Il en va autrement pour les pays de la sécheresse qui pourraient rechercher l'aide des multinationales avec tous les risques que cela comporte. L'eau, devenue une simple marchandise, pourrait devenir inaccessible aux plus pauvres. Le débat est planétaire. La Suisse ne devrait pas se contenter d'en rester spectatrice (cf. article en page 2). *at*

Sommaire

Les services publics devraient exporter leurs compétences.
page 2

Les refus de Schengen/Dublin et de l'extension à l'Est de la libre circulation menaceraient les relations diplomatiques avec l'UE.
page 4

La CCT du bois se négocie sans Unia.
page 5

Forum: Tarmed un an après.
page 6

Les fonderies de Choindez et Delémont résistent à l'éclatement de Von Roll.
page 8

Budget

Les propositions d'économies font l'impasse sur leurs effets concrets. Elles semblent relever du simple arbitraire ou trahir les préférences idéologiques de leurs auteurs, entraînés dans une surenchère aveugle.

Edito en page 3

JAA 1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications d'adresses

15 avril 2005
Domaine Public nº 1641
Depuis quarante-deux ans, un regard différent sur l'actualité